



Fond de garantie contre moi

Par **lugand patrick**, le **22/12/2017 à 13:15**

je viens de recevoir une lettre des impots comme quoi je suis redevable de la somme de 180 000 euros suite a un accident dont un jeune voisin a ete victime avec moi sur un chantier de bucherronnage (jambe du jeune entraines par la roue du tracteur resultat emputation de la jambe ...)le tracteur n etais pas assure . je reconnais les torts... suis actuellement a la retraite et je percois une petite retraite comment faire pour regler cette somme astronomique je suis desespéré merci de me repondre monsieur lugand

Par **youris**, le **22/12/2017 à 13:35**

bonjour,
selon le titre, je comprends que le fonds de garantie vous réclame la somme qu'il a avancé pour votre compte, afin d'indemniser votre victime et comme vous n'étiez pas assuré, il vous appartient de le rembourser.
il est à craindre qu'en l'absence de paiement, le fonds de garantie demande à un huissier pratiquer des saisies sur vos biens.
salutations